



## **COMMUNIQUE DE PRESSE**

### **Fermeture des commerces de détail :**

#### **La réaction de Jean-Marc Vayssouze-Faure, maire de Cahors**

#### **Président du Grand Cahors,**

Le confinement décrété par le président de la République lors de son allocution du 28 octobre dernier s'est accompagné d'une décision de fermeture des commerces jugés non essentiels.

Le Chef de l'Etat, lui-même conscient des implications d'une telle décision pour des centaines de milliers de commerces de proximité et des réactions qu'elle susciterait, s'est dit prêt à réinterroger cette position sous quinzaine.

Je considère cette situation difficilement tenable, en ce qu'elle porte en elle une injustice profonde, notamment dans la mesure où le commerce en ligne ne se voit pas contraint de la même manière que le commerce de proximité.

Cette véritable distorsion de concurrence déporte le consommateur vers un achat en ligne dont on connaît les incidences sur la distribution et les emplois locaux. Le consommateur peut ainsi acheter sur des plateformes bien connues des objets culturels, des vêtements, des biens d'équipement de la maison...lorsque le commerce physique de proximité, celui qui fait la richesse et la vitalité de nos villes, notamment de nos centralités, est contraint de baisser le rideau.

Cette décision procède d'une rupture d'égalité qui ne peut perdurer.

J'en appelle au bon sens du gouvernement afin de rétablir l'égalité entre le commerce de centre-ville et celui de la périphérie, de même qu'avec les acteurs de la vente en ligne.

Au même titre que toutes les précautions ont été détaillées, de la part de l'Etat, pour protéger les consommateurs des grandes et moyennes surfaces et des commerces alimentaires sur un plan sanitaire, je suis certain qu'il est possible d'adopter les mêmes prescriptions pour l'ensemble des commerces afin de limiter à son maximum le risque sanitaire. Ainsi la santé de nos concitoyens et l'égalité entre les commerçants seraient assurées.

Fort de cette conviction, je proposerai en séance du conseil communautaire du Grand Cahors, mercredi 4 novembre, une motion en ce sens afin d'interpeller le gouvernement sur la nécessité d'accélérer la réouverture des commerces de détail.